

**DELIBERATION N° 20/2016
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ETRANGER
Séance du 22 novembre 2016**

Projet de rénovation du lycée Jean-Mermoz de Buenos Aires

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le Conseil d'Administration valide le complément de budget de 0,65 millions d'euros pour la poursuite des travaux de reconstruction du lycée Jean-Mermoz de Buenos Aires et approuve son nouveau plan de financement, s'établissant de la manière suivante :

- part EGD : 3,65 millions d'euros (dont 1,65 millions d'euros sur fonds propres et 2 millions d'euros d'AFT),
- participation de l'AEFE : 3 millions d'euros.

Nombre de votants: 28 Pour : 28 Contre : / Abstention : /

Fait à Paris, le 22 novembre 2016

La présidente du conseil
d'administration de l'AEFE


Ange-Marie DESCOTES